

65 quai de Brazza

Pour tout règlement par Virement :
CAISSE D'EPARGN FR7613335003010800197084390
BIC: CEPAFRPP333



Chez TAKE A WASTE

24, rue de Clichy

75009 PARIS

FRANCE

TVA intracommunautaire : FR35454200039

Facture

Date	Numéro pièce	Client	Votre référence	Commercial	GT
30/11/2023	23010534	C0002803		Gwenaëlle TILLY	

Page 1/1

[illegible]

Le délai de paiement est fixé à la réception des marchandises ou l'exécution de la prestation, celles-ci étant réputées être accomplies à la date de la facture

En cas de retard de paiement seront appliquées sur le montant TTC de la facture , dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture, des pénalités de retard égales à trois fois le taux légal de référence majoré de 10 points de pourcentage ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, et éventuellement une indemnisation complémentaire pour couvrir les frais de recouvrement réellement engagés